



BULLETIN D'ADHESION AYANT VALEUR D'AVENANT AUX CONDITIONS GÉNÉRALES 01/2017

Mises en œuvre par AG2R RÉUNICA Prévoyance conformément au règlement du régime
frais de santé solidaire

REGIME COMPLEMENTAIRE DE FRAIS DE SANTE DES ORGANISMES DU REGIME GENERAL DE SECURITE SOCIALE

ORGANISME :

ADRESSE :

TELEPHONE : EMAIL :

N° SIRET : TYPE D'ORGANISME :

Acquiert la qualité d'adhérent d'AG2R RÉUNICA PRÉVOYANCE, assureur du régime.

CONFORMEMENT A L'ACCORD COLLECTIF DE COUVERTURE DES FRAIS DE SANTÉ DU 12 AOUT 2008 et à ses avenants

- **L'organisme déclare adhérer aux conditions générales relatives à la couverture des salariés en activité et de leurs ayants droit**

L'organisme est tenu d'établir les déclarations visées auxdites conditions générales et de régler, dès réception des bordereaux de cotisations qui lui seront adressés, les cotisations correspondantes.

Taux TTC	AFFILIATION OBLIGATOIRE		AFFILIATION FACULTATIVE			
	Contrat de travail en cours		Contrat de travail suspendu		Ayants droit	
	Régime Général	Régime ALS.MOS.	Régime Général	Régime ALS.MOS.	Régime Général	Régime ALS.MOS.
COTISATION Isolé	0,656 % PMSS + 1,582 % TA	0,396 % PMSS + 0,948 % TA	1,984 % PMSS	1,190 % PMSS	1,938 % PMSS	1,160 % PMSS
COTISATION Famille	1,312 % PMSS + 3,164 % TA	0,792 % PMSS + 1,896 % TA	3,968 % PMSS	2,380 % PMSS		

Pour les invalides dont le contrat de travail est suspendu, l'assiette des cotisations ci-dessus est minorée de 25 %

- **L'organisme déclare adhérer aux conditions générales relatives à la couverture des anciens salariés et de leurs ayants droit**

Taux TTC	RÉGIME GENERAL	RÉGIME ALS.MOS.
Cotisation Isolé	2.997% PMSS	1.800% PMSS
Cotisation Famille	5.994% PMSS	3.600% PMSS
Cotisation Ayants droit	2.939% PMSS	1.767% PMSS

PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité sociale.
TA : Tranche A des salaires définie aux conditions générales (rétablie sur une base mensuelle).

Fait à

Le [] [] [] []

CACHET ET SIGNATURE DE L'ORGANISME

CADRE RESERVE A AG2R RÉUNICA PREVOYANCE

DATE D'EFFET [] [] [] [] [] []

N° DE CODE D'ADHESION :

VISA : Philippe DABAT – Directeur Général Délégué

Exemplaire ORGANISME

